

Mission parlementaire de l'OPECST

sur

LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE ET L'AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

Cette cinquième audition, consacrée à l'organisation de la sûreté nucléaire, permettra de prendre connaissance des pouvoirs de contrôle qui sont attribués à l'autorité de sûreté et des modalités garantissant son indépendance. Elle visera également à présenter l'échelonnement des procédures, l'implication des exploitants et leurs responsabilités. L'audition permettra, par ailleurs, de comparer l'organisation française à celle en place dans d'autres pays. Elle posera également la question de la formation à la sûreté des personnels, ou encore celle du niveau approprié, national, européen ou international, pour le contrôle des installations nucléaires.

ORGANISATION DE LA SURETE NUCLEAIRE

Audition ouverte à la presse



CHRISTIAN BATAILLE, Député du Nord



CLAUDE BIRRAUX, député de Haute-Savoie,
Président de l'OPECST



BRUNO SIDO, Sénateur de Haute-Marne
Premier vice-président de l'OPECST

Mardi 31 mai 2011
16 h 30 - 20 h

Assemblée nationale - Salle Lamartine
101, rue de l'Université - Paris 7ème



PROGRAMME

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. BRUNO SIDO, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'OPECST

Présentation d'un point sur la situation à Fukushima (IRSN)

PREMIÈRE SESSION : LA DIMENSION INTERNATIONALE DU CONTRÔLE DE LA SÛRETÉ (présidence de M. Christian Bataille, député, rapporteur)

- M. Philippe SAINT-RAYMOND, Vice-président du groupe d'experts « Réacteurs » de l'ASN :
Eléments de comparaison sur les différentes approches nationales en matière de sûreté.
- M. André-Claude LACOSTE, Président de l'ASN :
Présentation des cahiers des charges pour l'audit des centrales françaises et les évaluations de sûreté prévues pour le parc nucléaire européen.
- M. Denis FLORY, Chef du département de sûreté et de sécurité nucléaire de l'AIEA:
La dimension multilatérale du contrôle de sûreté et la problématique de l'établissement des normes internationales de sûreté (AIEA, Euratom, contrôle conjoint des autorités de sûreté).
- M. Laurent STRICKER, Chairman de World Association of Nuclear Operators (WANO) :
WANO et la coopération internationale des opérateurs en matière de sûreté nucléaire.
- M. Yves MARIIGNAC, Directeur de Wyse Paris (*à confirmer*) :
La différence d'approche de la sûreté entre la France et l'Allemagne.

DEUXIÈME SESSION : LES MODALITÉS DE LA SÛRETÉ NUCLEAIRE EN FRANCE (présidence de M. Bruno Sido, sénateur, premier vice-président de l'OPECST, rapporteur)

- M. André-Claude LACOSTE, Président de l'ASN :
Principes et modalités du contrôle de sûreté selon la loi TSN du 13 juin 2006.
- M. Jacques REPUSSARD, Directeur général de l'IRSN :
Le rôle de l'évaluation scientifique du risque nucléaire dans le contrôle de sûreté.
- M. Jean-Luc ANDRIEUX, Directeur Sûreté, Sécurité, Santé et Environnement d'AREVA :
Les procédures d'inspection interne chez AREVA.
- MM. Philippe SASSEIGNE, Directeur adjoint de la Production nucléaire, et Jean TANDONNET, Inspecteur général pour la sûreté nucléaire (EDF) :
La contribution de l'exploitant EDF à l'organisation de la sûreté nucléaire.
- M. Henri CHAPOTOT, Directeur du Comité français de certification des entreprises pour la formation et le suivi du personnel travaillant sous rayonnements ionisant (CEFRI) :
Le CEFRI et la certification en matière de radioprotection.
- M. Jean-Luc ANDRIEUX, Directeur Sûreté, Sécurité, Santé et Environnement d'AREVA :
La maîtrise de la sous-traitance du point de vue de la sûreté.
- M. Jean-Christophe NIEL, Directeur général de l'ASN :
Le contrôle de sûreté en pratique : entre démarches systématiques et visites inopinées.